



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ D'ENTREPRISE DU LUNDI 22 JUILLET 2013

<http://cgt-ford.com> - Lundi 22 juillet 2013



Marche de l'entreprise - avancement des activités :

Fox : un travail est en cours sur un nouveau release qui n'aura pas d'influence sur les machines. Toujours pas d'amélioration sur la porosité et une réduction des productions de 410 à 360 par jour jusqu'à la fin de l'année.

Racks : il y a eu un gros effort de production puisqu'elle a été multipliée par deux. Il y a eu des racks dans lesquels les moteurs ne rentraient pas mais le nécessaire a été fait rapidement. Un nouveau rack sera fabriqué à la rentrée pour le transport d'un moteur Jaguar/Land Rover.

Double embrayage : il y a eu une visite de gens de GFT. Le projet est toujours dans le rouge mais pas forcément à cause de l'usine car il y a encore un souci de bruit lors des essais du DCT. Des modifications de dessins devraient encore se faire... Des progrès ont été fait en ce qui concerne la fabrication et même si tout n'est pas certifié, la plupart des étapes de fabrications seraient validées. En ce qui concerne le Job#1, la direction persiste à dire qu'il sera fait en mars 2014 mais si c'est le cas, pour quels volumes puisque la nouvelle Mondéo qui sera le premier véhicule équipé ne sera pas assemblée avant septembre 2014 ? Pour rappel, la CGT a demandé vendredi des explications suite à ces infos trouvées dans des articles de presses (notamment espagnole) et confirmées par le cabinet Sécafi qui révèle dans son rapport une prévision de volume de production divisée par deux (source IHS : environ 30 000 Mondéo en 2014 au lieu de 60 000).

6F35 : les bancs de tests rejettent beaucoup de transmissions, 20% pour l'un et 50% pour l'autre. Un lancement de 232 boîtes mardi 23 juillet pour le PTR 4.1 doit permettre d'améliorer la situation avec l'objectif de valider totalement la Main Line et plus si tout va bien. La montée en production se fera régulièrement jusqu'à la pleine production prévue en décembre. Le PTM partant bientôt à la retraite, il sera remplacé mais la direction ne souhaite pas nous dire par qui. Par ailleurs, M. Brasseur qui était pressenti pour le poste quittera bientôt l'entreprise sans plus d'explications.

Engagement d'au moins 1000 emplois à FAI : nous étions 1025 actifs au mois de juin.

Prêt de main d'œuvre à GFT : 19 personnes sont prêtées dont 16 hommes et 3 femmes.

Coups électriques : suite aux coupures dues à EDF qu'il y a eu récemment, un recensement des coûts des dégâts a été fait et remonté à qui de droit mais la direction n'est pas confiante dans leurs prises en charge.

Retour du nom et du logo : beaucoup de choses seront faites pour le retour des vacances, panneaux à l'entrée de l'usine, bulletin de paie, etc... Pour le totem, ça n'est pas une priorité ni pour la direction ni pour Ford Land.

Présentation travaux vacances à réaliser (ME, TTH, travaux neufs & services Utilités) :

Une présentation nous est faite des travaux qui auront lieu sur l'ensemble de l'usine et qui concernent surtout l'environnement des activités de productions à hauteur de 2 364 000 € + 123 838 € pour le service Utilités.

Information-consultation sur le plan d'actions du contrat de génération :

N'ayant pas obtenu suffisamment de signatures pour avoir 30% de représentation des salariés, la direction met en place un plan d'actions que vous pourrez retrouver sur notre site internet et qui sera applicable à la rentrée. A noter que le travail de nuit pour les plus de 55 ans ne se fera que sur la base du volontariat.

Remplacement de M. Caulet pour ses fonctions de 2ème secrétaire adjoint au bureau du CE et membre de la commission audit CE :

Point reporté au Comité d'Entreprise du mois d'août à la demande des membres CFE/CGC.

Financement du reliquat du « Train de l'emploi » de la manifestation au salon Mondial de l'Automobile 2012 :

Une somme avait été empruntée au Comité d'Entreprise pour financer l'organisation de cette manifestation pour la défense de l'emploi à hauteur de 44 600 € dont 31 270 € ont été remboursés. Malgré plusieurs initiatives et du fait que les dons n'aient pas été à la hauteur des années précédentes, il reste un reliquat de 13 330 €. La prise en charge de celle-ci par le CE est mise au vote. 7 votants : 5 Pour et 2 Contre.

Information-consultation sur la prévention de l'état de santé psychique des salariées du Comité d'Entreprise :

Ce point fait suite à un mail envoyé par le Médecin du travail alertant sur la situation du personnel du CE. Lecture en est faite aux membres du Comité d'Entreprise. Des améliorations ont déjà été apportées et d'autres sont à venir.

Questions diverses :

- Suite à l'inaptitude au poste de travail de la comptable du CE et à sa demande, le Comité d'Entreprise n'a d'autre choix que de procéder à son licenciement pour inaptitude à tout poste.
- Suite à un nouveau décret en ce qui concerne l'APLD, la méthode de calcul des salaires risque de changer et pourrait aggraver les pertes. La direction est en discussion avec la DIRRECTE et nous en dira plus au CE du mois d'août.